30

Caractéristiques

- Revêtements peu encombrants et fins
- Grande hauteur de suspension 1,55 m en cas d'incendie par le haut
- Grandes distances entre les suspensions
- Utilisation en intérieur - climat normal avec pièces humides
- Écologique et durable - ecobau

Attestation VKF AEAI

N° AEAI	**32266**	EI 30 RF1	1x 20 mm, ca. 17,3 kg/m²

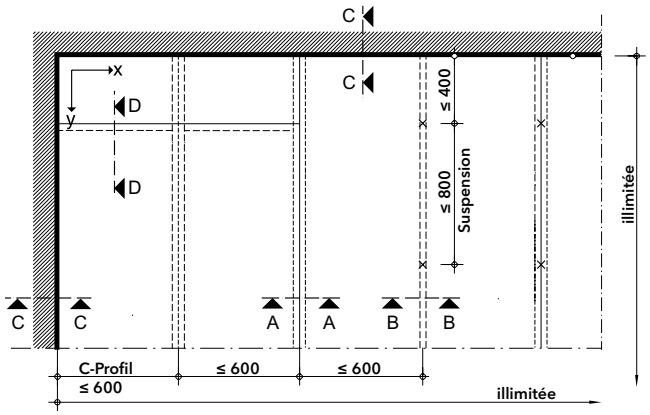

Remarques générales

Le plafond coupe-feu protège aussi bien en cas d'incendie par le bas que par le haut.
La construction 120.40 est créée à base de plaques PROMAXON® -Typ A spécialement fabriquées pour la Suisse.
Les joints éventuels entre les bords et les panneaux peuvent être enduits avec du mastic de Promat. Pour l'armature, il convient d'insérer des bandes de tissu disponibles dans le commerce.

Vue de dessous

Les dimensions du plafond suspendu sont illimitées dans les deux sens. La distance entre les profils de plafond C est d'environ 600 mm, la distance des cintres ≤ 800 mm (ou ≤ 400 mm de la cloison).

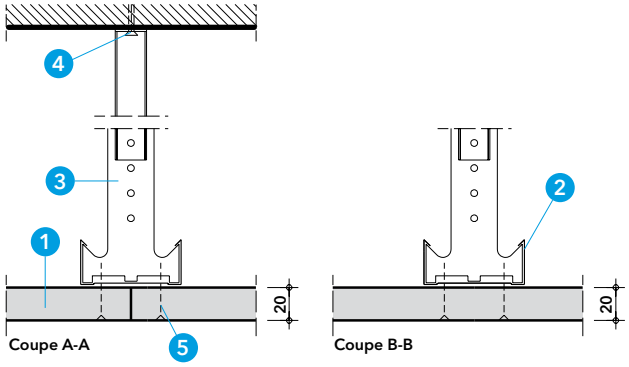

Détail A - Suspension

Les suspensions sont fixées au plafond massif à l'aide de fixations en acier.
Les plaques coupe-feu PROMAXON®-Typ A sont fixés directement dans les profilés de plafond C à l'aide de vis. Les joints entre les plaques doivent toujours être placés sous les profilés de plafond C.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Profil de porteur CD 60/27 x 0.6 selon DIN 18 182-1 ou EN 14195
3. Suspente selon EN 13964 composée de
   ancre de suspension, suspension Nonius ou fer à fentes à encoches,
   En cas d'incendie par le haut, la partie inférieure doit être protégée contre toute rotation
4. **Incendie par le bas** - tenir compte du support et de la charge de traction
   Incendie par le haut
   Vis à béton 6x40 ou cheville à frapper 6x30/5 de Promat®
   Alternativ fixation avec homologation de protection incendie (ETA, ABZ) ≥M6 ou Ø ≥6 mm ou fixation en acier sans homologation de protection incendie ≥M8 (double profondeur de montage $2h_{ef}$, ≥60 mm, max. 500 N par cheville)
   Charge de traction par fixation ≤ 9 N/mm²
5. Vis Promat® 4624 3.5 × 35 mm, entraxe ≈ 200 mm

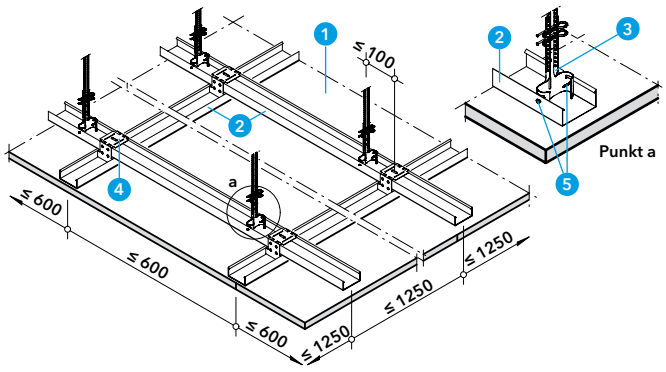

Détail B - Variante ossature double profilés

Il est également possible de construire une ossature double profil. Un tel renforcement transversal des profilés porteurs permet d'une part de simplifier le montage du faux-plafond.
D'autre part, les distances plus grandes entre les suspensions réduisent considérablement le nombre de points de fixation.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Profil de porteur CD 60/27 x 0.6 selon DIN 18 182-1 ou EN 14195
3. Suspension Nonius avec partie inférieure
4. Raccord express en croix pour profil CD
5. Vis Promat® 4624, 3.5 x 25 mm
   en cas d'incendie par le haut, la partie inférieure doit être assurée contre la rotation

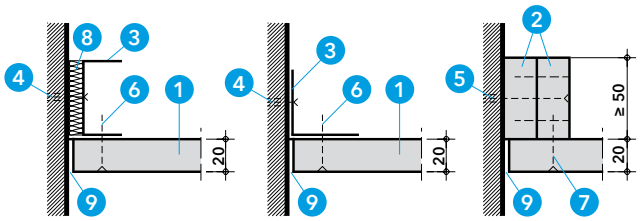

Détail C - Raccord au mur : Mur massif

Le raccordement au mur se fait au choix avec un profilé de bordure, une cornière en tôle d'acier ou des bandes de PROMAXON®-Typ A.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Bandes de plaques PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
3. Profil PU 27/48
   ou cornière en acier 40/40/ ≥ 0.7 mm
4. Cheville à clou en plastique 6,0 x 40 avec vis, entraxe ≤ 500 mm
   Alternativ si béton
   Vis à béton 6x40 ou cheville à frapper 6x30/5 de Promat®
5. Cheville en plastique Ø8 avec vis 6x100 mm, entraxe ≤ 500 mm
6. Vis Promat® 4624 — 3.5 x 35 mm, entraxe ≈ 200 mm
7. Agrafes en fil d'acier — l = 63 mm, entraxe ≈ 150 mm ou
   Vis Promat® 4625 — 3.9 x 55 mm, entraxe ≈ 200 mm
8. Toison Promat®, 12 x 50 mm
9. Promat®-Ready Mix PRO mastic prêt à l'emploi ou Promat®-Filler PRO

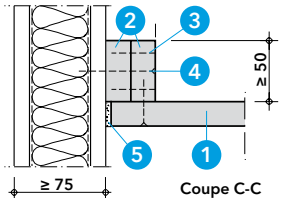

Détail D - Raccord au cloison: cloison légère

Le raccordement aux cloisons légères se fait avec des bandes de PROMAXON®-Typ A. La fixation des bandes se fait en principe à l'aide de vis dans les montants métalliques et, le cas échéant, en plus avec des chevilles pour cavités dans la surface du mur.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Bandes de plaques PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
3. Agrafes en fil d'acier, — l = 38 mm, entraxe ≈ 100 mm ou
   Vis Promat® 4622 — 3.5 × 35, entraxe ≈ 200 mm
4. Vis Promat® 4624 — 4.2 x 75, entraxe ≈ 625 mm
5. Promat®-Ready Mix PRO mastic prêt à l'emploi ou Promat®-Filler PRO

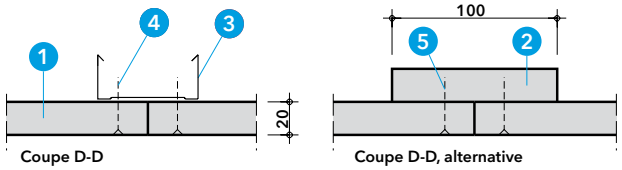

Détail E - joint de plaque

Les joints transversaux peuvent être recouverts soit de profilés de porteur C, soit de bandes.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Bandes de plaques PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
3. Profil de porteur CD 60/27 x 0.6 selon DIN 18 182-1 ou EN 14195
4. Vis Promat® 4624 — 3.5 x 35 mm, entraxe ≈ 200 mm
5. Vis Promat® 4622 — 3.5 x 35 mm, entraxe ≈ 200 mm ou
   agrafes en fil d'acier — l = 35 mm, entraxe ≈ 100 mm

12:29

En cas d'incendie, les personnes doivent pouvoir quitter le bâtiment rapidement et sûrement. Les pompiers doivent pouvoir accéder à toutes les parties du bâtiment pour sauver des vies humaines et procéder aux opérations d'extinction de l'incendie.

Les passages de sauvetage et issues de secours doivent donc répondre à des exigences particulièrement strictes en matière de protection contre l'incendie. Surtout dans de tels corridors, les installations (câbles électriques et tuyaux) en matériaux combustibles sont souvent posées au-dessous de la dalle brute. En cas d'incendie de ces installations, par ex. suite à un court-circuit, la voie d'évacuation serait rapidement inutilisable en raison de la formation importante de feu et de fumée.

Les installations doivent donc être séparées par un faux-plafond indépendant comme élément de cloisonnement vis-à-vis de la charge d'incendie venant du haut.

Faux-plafond non indépendant (classe AEAI 233)

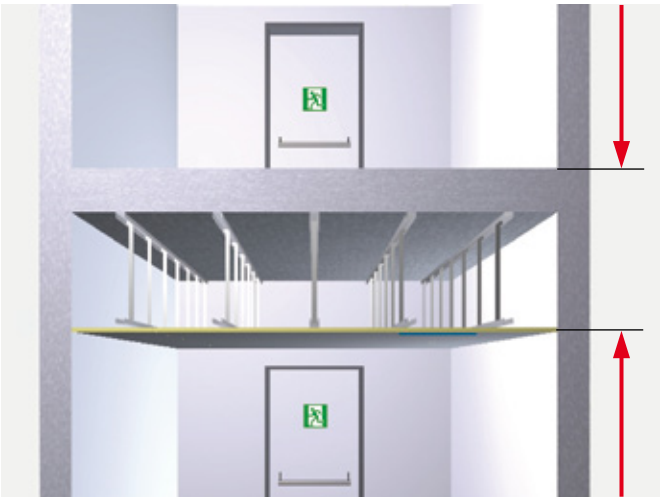

Le faux-plafond est évalué et homologué avec le plafond se trouvant au-dessus. Dans le vide d'air du plafond, aucune installation non présente lors du contrôle ne peut être installée. Le vide d'air du plafond ne représente pas un compartiment coupe-feu en lui-même. L'ensemble plafond/faux-plafond constitue toujours le compartiment coupe-feu.
Résistance au feu de ces plafonds : REI (R, RE).

Compartiment coupe-feu

Faux-plafond indépendant (classe AEAI 234)

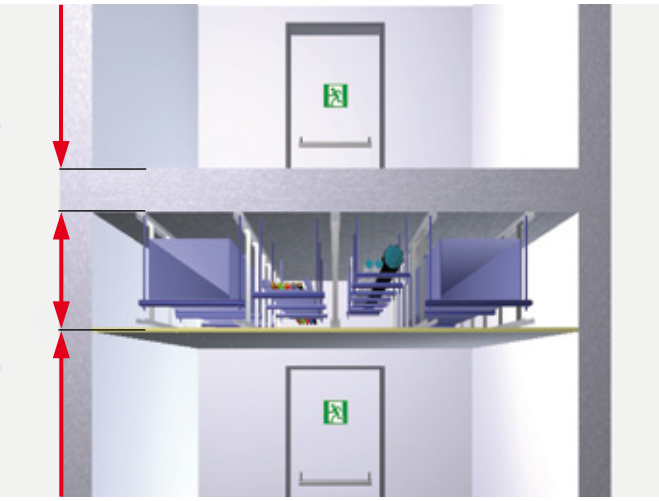

Le sous-plafond indépendant est évalué et homologué comme composant formant un compartiment coupe-feu. Le vide d'air du plafond peut accueillir tout type d'installations. Le vide d'air du plafond forme un compartiment coupe-feu propre. Les installations ne doivent pas exercer une charge sur le plafond en cas d'endommagement.
Résistance au feu de ces plafonds : EI.

Parties de construction	Classification selon l'AEAI	Classification selon EN 13501-2
Éléments porteurs	F	R
Éléments porteurs ayant une fonction de compartimentage	F	REI
Éléments non porteurs ayant une fonction de compartimentage	F	EI
fermetures étanches à la fumée et aux flammes	R	E
Clapets coupe-feu	K	EI-S
Obturations	S	EI

R (Résistance)
E (Etachéité)
I (Isolation thermique)

Il convient de respecter toutes les normes et directives applicables pour la fabrication et le montage des constructions suivantes.
Ceci vaut également pour la protection anticorrosion des éléments en acier.